



Fondation Scelles

Connaître, Comprendre, Combattre
l'Exploitation Sexuelle

Extrait du livre :

Fondation Scelles, Charpenel Y. (sous la direction), *Système prostitutionnel : Nouveaux défis, nouvelles réponses (5^{ème} rapport mondial)*, Paris, 2019.

© Fondation Scelles, 2019

IRLANDE

	POPULATION 4,8 millions		PIB PAR HABITANT 69 330,7 USD
	REGIME POLITIQUE Régime parlementaire		INDICE DE DEVELOPPEMENT HUMAIN 8 ^e rang sur 187 pays
	INDICE D'INEGALITE DE GENRE 26 ^e rang sur 147 pays		INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 19 ^e rang sur 180 pays

En 2017, l'Irlande a pénalisé l'achat de services sexuels et ne sanctionne plus les personnes en situation de prostitution. Devenant le septième pays à adopter le modèle abolitionniste et suite à la mise en place d'un second plan national contre la traite des êtres humains en octobre 2016 par le ministère de la Justice et de l'Égalité, l'Irlande tend à mettre un terme à la demande et à protéger les victimes de l'exploitation sexuelle. Ce plan a été renforcé par l'adoption en 2017 de la loi *Criminal Law (Sexual Offences) Act 2017*. Malgré l'avancée de cette législation, le rapport 2018 du Département américain sur la traite des êtres humains a rétrogradé l'Irlande en catégorie 2 (*Tier 2*), au motif qu'elle n'aurait pas atteint le niveau requis pour l'élimination de la traite, bien que classée en catégorie 1 (*Tier 1*) depuis 7 ans (US Department of State, juin 2018).

L'industrie du sexe en Irlande

Aucune statistique nationale officielle sur la prostitution n'a été publiée récemment. Le dernier rapport comprenant des données chiffrées date de 2009 (ICI, 2009). L'*Immigrant Council of Ireland* (ICI) et l'ONG *Ruhama* estiment qu'aujourd'hui, plus de 1 200 femmes, hommes, enfants et personnes transgenres seraient exploités sexuellement dans le pays, dont environ 200 personnes prostituées sur la voie publique. Alors que la prostitution *outdoor* est principalement le fait de femmes irlandaises, l'industrie du sexe en ligne compte une majorité de personnes de nationalité étrangère, sans toutefois pouvoir établir de chiffre précis, compte tenu des déplacements réguliers des victimes exploitées, en particulier lors de *sex tours* (mode opératoire des réseaux de proxénétisme qui consiste à programmer le

séjour des personnes prostituées dans différentes villes) (*The Irish Times*, 4 septembre 2017). L'industrie du sexe irlandaise est contrôlée par des réseaux criminels (gangs, trafiquants et proxénètes) plutôt que par des individus agissant seuls (HSE, 18 mai 2018). Les clients-prostituteurs et les proxénètes comptent l'un comme l'autre sur la technologie mobile pour solliciter l'achat d'actes sexuels en assurant leur anonymat et éviter les répercussions légales.

Même si, avec l'adoption de la loi *Criminal Justice (Public Order) Act 1994*, la publicité pour la prostitution est illégale en Irlande, la sollicitation en ligne par le biais de sites d'escort est couramment utilisée pour la prostitution dans les maisons closes, les salons de massage, etc.

Les sites Internet sont hébergés à l'étranger dans des pays où les dispositions sont plus favorables envers la publicité à caractère sexuel. Ils ne sont donc pas soumis à la législation irlandaise (*The Irish Times*, 28 septembre 2017). Cette délocalisation contribue au développement des salons de massages et de *pop-up brothels*, bordels éphémères à l'intérieur d'hôtels ou d'appartements (*The Journal*, 12 mars 2017).

Selon l'ICI et *Ruhama*, les revenus générés par l'industrie du sexe, seraient d'environ 250 000 EUR. Mais la réalité pourrait être bien supérieure.

L'Irlande est un pays d'origine, de transit et de destination pour la traite et l'exploitation sexuelle. En 2017, 63 victimes de la traite à des fins sexuelles ont été identifiées, ce qui marque une augmentation par rapport aux 52 victimes identifiées en 2016 (US Department of State, juin 2018). Toutefois, il ne s'agit que du nombre officiellement reconnu par l'État et pas d'une estimation du nombre total des victimes en Irlande. Certaines de ces

victimes européennes sont destinées à des mariages blancs avec des citoyens ne faisant pas partie de l'Union européenne. Les victimes sont principalement originaires de Roumanie, du Nigeria, de Moldavie, de Lettonie, du Brésil et du Pakistan. Les populations Roms et les travailleurs migrants sans papiers sont considérés comme des groupes très exposés à la traite des êtres humains.

Malgré cet éventail de pays, la moitié des victimes identifiées en Irlande seraient des ressortissants de l'Union européenne (US Department of State, juin 2018).

Législation en vigueur

La loi *Criminal Law (Human Trafficking) Act 2008* sur la traite des êtres humains érige en infraction pénale la traite aux fins d'exploitation sexuelle et prévoit la réclusion à perpétuité pour ces crimes, que ce soit à l'égard des mineurs ou des adultes. Les peines prévues par cette loi sur la traite et la pornographie des mineurs ont certes augmenté mais la définition de l'exploitation sexuelle dans la loi visant à la fois la pornographie et la prostitution reste encore large. Selon ce texte, toute personne qui sollicite la prostitution des personnes victimes de trafic sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 5 000 EUR et/ou de peines allant de un à cinq ans de prison.

La prostitution, le proxénétisme et la tenue de maisons closes sont passibles d'amendes d'un montant de 1 000 à 10 000 EUR et/ou des peines allant de un à dix ans de prison depuis la loi *Criminal Law (Sexual Offences) Act 1993*.

La nouvelle loi *Criminal Law (Sexual Offences) Act 2017*, entrée en vigueur le 22 février 2017, constitue une avancée législative majeure dans la lutte contre la traite et l'exploitation sexuelle et dans la promotion de la dignité humaine. Les

personnes prostituées ne sont plus poursuivies pour le délit de racolage. Ainsi, au regard de la loi, elles deviennent des victimes et les clients sont les seuls coupables de l'infraction, passibles d'une amende de 500 EUR, et de 1 000 EUR en cas de récidive.

Selon l'ONG *Ruhamá*, l'application de la loi rencontre encore quelques problèmes. Même si les personnes prostituées ne sont plus pénalement répréhensibles, elles sont parfois poursuivies pour « tenue d'un établissement de prostitution » parce qu'elles partagent des locaux. De plus, les sanctions et les poursuites concernant l'achat d'actes sexuels ne sont pas encore réellement appliquées et il n'existe pas de données spécifiques sur ce sujet. Néanmoins, la loi prévoit la publication d'un rapport par le ministère de la Justice et de l'Égalité trois ans après sa promulgation avec des informations sur le nombre d'arrestations et de condamnations, une évaluation des effets de la loi sur la sécurité des personnes prostituées.

Poursuites et protection

Un an après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, aucune poursuite n'a été intentée pour achat de services sexuels. *SPACE International*, ONG de survivantes de la prostitution défendant le modèle nordique, estime qu'il n'existe aucun moyen de savoir combien d'arrestations de clients ont eu lieu, puisque l'acte en lui-même n'est pas considéré comme une infraction distincte des autres crimes sexuels en Irlande. Ce manque de classification a été rectifié par *An Garda Síochána* ou *Gardaí* (forces de l'ordre) afin de recueillir spécifiquement l'infraction d'achat d'actes sexuels. Selon le Bureau Central de Statistiques et la *Gardaí*, 56 cas d'infractions de prostitution ont été enregistrés en 2015, 34 en 2016 et 40 en 2017. D'après l'*Irish Crime Classification*

System (ICCS), les infractions de prostitution (*Prostitution Offences*) regroupent la tenue de maisons closes, l'organisation de la prostitution, la prostitution, y compris le racolage.

Les forces de l'ordre ont ouvert 91 enquêtes sur la traite des êtres humains en 2015 et 61 sur la traite à des fins d'exploitation sexuelle en 2016. Malgré ces efforts, aucune enquête n'a abouti à une condamnation, la dernière remontant à 2013 (US Department of State, juin 2016 et juin 2017). En 2015, le Bureau National de l'Immigration de la Garda a mené l'« *Operation Vantage* » à l'encontre des organisateurs de mariages blancs et de l'immigration illégale avec pour objectif de réduire la traite des femmes en Irlande (*The Journal*, 30 novembre 2017). En 2016, l'*Anti-Human Trafficking Unit* (AHTU) a signalé un cas d'exploitation sexuelle lié à la traite des êtres humains, qui a donné lieu à trois arrestations et inculpations. Selon l'AHTU, ce sont les premières accusations portées contre des personnes pour l'exploitation sexuelle d'un adulte en vertu de l'article 4 de la loi pénale de 2008. Toutefois, l'enquête et les arrestations n'ont abouti à aucune condamnation (AHTU, 2017). Le ministère de la Justice et de l'Égalité a publié son deuxième Plan d'Action National pour prévenir et combattre la traite des êtres humains en Irlande en octobre 2016 afin d'examiner les mesures prises antérieurement et de préciser les stratégies futures pour lutter contre la traite. Le Plan d'action comprend 65 mesures comprenant, notamment, des stratégies de prévention (formation, sensibilisation et renforcement de la coordination entre les agences) (AHTU, 2016). Durant l'année 2017, des réunions ont eu lieu pour mieux identifier les problèmes administratifs structurels et faire les modifications nécessaires. Le Plan

d'action a une durée ouverte, c'est-à-dire sans date de fin ou d'évaluation prévue.

An Garda Siochana a modifié ses mécanismes et procédures afin de fournir de meilleures réactions et un soutien plus adapté aux victimes de violences domestiques, de violences sexuelles, de maltraitance des enfants, de prostitution organisée et de traite des êtres humains. L'un des principaux changements concernant les nouvelles procédures trouve son origine dans la mise en place en 2015 du Bureau National des Services de Protection de la Garda (GNPSB) avec une multiplication de bureaux régionaux. Ces antennes sont chargées des crimes spécifiques liés à la traite et l'exploitation sexuelle, en opposition avec l'ancien système où ces crimes faisaient généralement l'objet d'enquêtes menées par la police divisionnaire locale, ce qui se traduisait par de mauvais résultats et de faibles taux de condamnation. Ces unités sont spécialisées dans les enquêtes sur les crimes sexuels et la prostitution organisée et sont formées à la lutte contre la traite des êtres humains (*The Irish Times*, 3 juin 2017). La GNPSB a pris certaines mesures pour améliorer sa communication avec les personnes prostituées victimes d'actes criminels, notamment avec la création d'un numéro d'urgence pour les personnes qui souhaitent signaler des violences. Tout en accueillant la création de ces bureaux de services de protection, quelques ONG soulignent la nécessité de renforcer les investissements et d'offrir des formations supplémentaires pour assurer l'augmentation du nombre des condamnations.

L'Irlande a été rétrogradée en catégorie 2 (Tier 2) par le Département d'État américain car les efforts du gouvernement irlandais contre la traite des êtres humains n'ont pas été jugés suffisamment soutenus, comparés aux années précédentes (US Department of State, juin 2018). Le

rapport 2018 énumère des enquêtes et des poursuites judiciaires rares, une diminution des efforts d'application de la loi ainsi qu'une identification inadéquate des victimes. Les autorités ont ouvert 65 nouvelles enquêtes pour exploitation sexuelle en 2017 (61 en 2016). Le processus d'identification des victimes de la traite présente une défaillance car seuls les ressortissants étrangers hors Espace Économique Européen (EEE) non demandeurs d'asile peuvent être formellement identifiés comme victimes présumées de la traite. Cela a pour conséquence de priver potentiellement des ressortissants de l'EEE et des demandeurs d'asile de certains services d'aide aux victimes. Le Second Plan d'Action National a mis en avant la nécessité d'améliorer le *National Referral Mechanism* (NRM) pour identifier les victimes de la traite et leur apporter une aide, en coopération avec les ONG locales.

Soutien aux victimes et ONG

En 2016 et 2017, *Ruhama* a aidé 304 femmes, hommes et personnes transgenres. 62 d'entre elles ont directement reçu un soutien dans la rue en 2017 (63 en 2016). L'ONG continue d'apporter un soutien actif aux victimes d'exploitation sexuelle et de la traite des êtres humains. En 2017, 244 victimes ont reçu un soutien individuel, 50 victimes ont bénéficié des services de logement et de couverture sociale et 81 victimes d'aide à leur réinsertion. Le ministère de la Justice et de l'Égalité, en accord avec la Direction des services de santé irlandaise, finance *Ruhama* pour les parcours de sortie de la prostitution. *Ruhama* a également été partenaire de la campagne « *A Penny For Your Thoughts* », un projet artistique international visant à sensibiliser le public à la traite des personnes dans la prostitution. Différents pays ont élaboré un récit adapté à leur

culture en utilisant une silhouette provocatrice et un numéro de téléphone pour ressembler à une vraie annonce commerciale. L'histoire d'« Andreea » a été utilisée à Dublin pour sensibiliser le public à la prévalence de la traite dans le commerce du sexe en Irlande. Le résultat du projet est, entre autres, une vidéo avec des extraits des réactions des personnes qui avaient appelées le numéro affiché. Même après avoir entendu le message d'« Andreea » expliquant être victime de la traite, 68 % des personnes ayant laissé des messages vocaux ont quand même posé des questions à propos des services qu'elle proposait. Non seulement ils voulaient acheter des services sexuels, ce qui est illégal depuis 2017 en Irlande, mais ils sollicitaient sciemment des services sexuels auprès d'une victime de la traite, ce qui constitue une infraction encore plus grave en vertu de la loi de 2017.

La campagne *Turn Off the Red Light* a été le fruit d'une alliance de plus de 70 organisations, militant pour l'application du *Nordic Model* à la législation irlandaise, qui a pris fin suite à l'adoption de la loi de 2017.

Le projet *REACH* en 2014-2015 a été développé et financé par la Commission européenne avec l'intention de sensibiliser l'opinion publique à la traite des êtres humains en tant que violence à l'égard des femmes. Il s'est achevé avec la campagne de 2015 « We Don't Buy It ».

L'*Anti Human Trafficking Unit* a développé la campagne « *Blue Blindfold* » pour sensibiliser la population irlandaise à la traite des êtres humains et l'encourager à ouvrir les yeux sur la réalité de la situation. Le motif du bandeau bleu est régulièrement utilisé dans des vidéos, des posters affichés dans l'aéroport de Dublin et répartis dans le pays. Interrogé sur la campagne de sensibilisation du public à la loi de 2017, Charles Flanagan, Ministre de la Justice et

de l'Égalité, a déclaré : « La question d'une campagne de sensibilisation du public est actuellement examinée par mon ministère, en collaboration avec *An Garda Síochána* et d'autres partenaires, notamment la société civile ».

L'Agence d'accueil et d'intégration du gouvernement irlandais (*Reception and Integration Agency*) fournit un soutien aux victimes de la traite (US Department of State, juin 2018). Il est constaté un manque de services de santé physique et mentale adéquats pour une prise en charge complète. Par conséquent, la majorité des aides et du soutien aux personnes prostituées touchées par la prostitution ou la traite à des fins d'exploitation sexuelle sont fournies par des ONG subventionnées par le gouvernement. Les victimes de la prostitution et de la traite soumises à des abus physiques et psychologiques font face à des obstacles pour atteindre les mécanismes mis en place (statut d'immigré, manque de connaissances, contrôle par un tiers ou leur emplacement (*Ruhama*, 2018)).

Le Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA) mentionne les cliniques de santé sexuelle comme un élément essentiel de l'aide fournie aux personnes prostituées, notamment l'accès à des préservatifs gratuits, des analyses sanguines, des dépistages, ainsi qu'à un soutien psychologique et à des stratégies de sortie. Les services de santé dédiés aux femmes *HSE Women's Health Services* ont développé un service spécialisé pour les femmes en situation de prostitution *indoor* ou *outdoor*, en prodiguant des services médicaux (tests IST, VIH/Sida, hépatite, frottis). Le *Women's Health Services* comprend également une unité *Anti Human Trafficking Unit* qui fournit des soins aux victimes d'exploitation sexuelle et assure des formations pour les ONG.

Il a été constaté que les personnes prostituées exerçant *outdoor* sont plus

susceptibles d'avoir des problèmes d'addiction que celles exerçant *indoor* (Ruhama, 2017). Ce constat est à l'origine du développement de programmes spécifiques aux femmes prostituées toxicomanes tel le projet *Chrysalis Community Drug Project* à Dublin. Il prévoit un programme destiné à combattre la dépendance des femmes prostituées. En 2017, l'ONG *Gender, Orientation, Sexual Health, HIV/AIDS (GOSHH)*, basée à Limerick, a publié une étude sur le développement des services dispensés aux personnes impliquées dans la prostitution *indoor* et *outdoor*. Le rapport annuel d'épidémiologie 2017 sur le VIH/Sida en Irlande a souligné la faible corrélation entre la toxicomanie et le VIH/Sida, estimée à 4 %, contrairement à la forte corrélation d'infections par les rapports hétérosexuels, notamment chez les femmes (33 %) (HSE, 2017). GOSHH s'est concentré sur la sensibilisation de leurs services de soutien et d'orientation, notamment la distribution et la disponibilité de préservatifs gratuits. L'analyse a également mis en exergue que les plus grandes préoccupations parmi les personnes prostituées interrogées concernaient le manque de confidentialité et les nombreuses défaillances dans les services mis en place, notamment en raison de l'absence de retour par les personnes utilisant ces ressources (GOSHH, juillet 2017).

Exploitation sexuelle des mineurs

Selon *ECPAT International*, la présence de mineurs dans les établissements de prostitution est attestée, avec une prédominance d'enfants irlandais et européens.

En raison des conséquences de la crise économique de 2007-2008, 11,1 % des mineurs vivaient dans une situation de pauvreté constante, entraînant un important

risque d'exploitation sexuelle. De plus, près de 4 000 mineurs seraient sans abri selon le rapport du ministère du Logement d'août 2018.

Les enfants de la communauté Rom sont particulièrement vulnérables au phénomène. En 2016, 13 % des filles roms avaient un niveau scolaire secondaire et 57 % des garçons avaient un niveau primaire (*ECPAT International*, 2018).

En mars 2018, un réseau pédophile a été démantelé à Munster où près de 20 enfants étaient victimes de prostitution. 11 personnes ont été arrêtées dans le cadre de cette enquête (*ECPAT International*, 2018).

La loi *Criminal Law (Sexual Offences) Act 2017* a introduit de nouvelles clauses visant à protéger les enfants de l'exploitation sexuelle. Ainsi, le *grooming* et l'envoi, par des moyens électroniques, de contenus à caractère pédopornographique sont condamnés à une amende de 5 000 EUR et/ou à des peines allant jusqu'à 14 ans de prison. La loi complète ainsi les défaillances législatives concernant le lien entre l'exploitation sexuelle des mineurs et les outils technologiques. L'âge du consentement sexuel fixé à 17 ans par la loi de 1935 a été confirmé par la loi de 2017.

Selon le GRETA, la loi pénale de 2017 relative aux infractions sexuelles fait face à certaines limitations dans le soutien qu'elle peut donner aux victimes d'exploitation sexuelle et ne traite pas les causes fondamentales de la prostitution. De plus, elle ne prévoit toujours pas de dispositions relatives aux parcours de sortie de la prostitution, ni de projets d'éducation ou de sensibilisation. La loi ne protège pas des poursuites judiciaires les victimes de la traite ayant commis des crimes en raison de leur situation (comme une violation de la loi sur l'immigration). La loi conseille plutôt au

procureur de rechercher si les poursuites judiciaires de victimes présumées sont dans l'intérêt général (GRETA, 2017). Les organisations locales appellent à une meilleure protection des victimes d'exploitation sexuelle et recommandent d'étendre l'interdiction du contre-interrogatoire pour tous, et non uniquement pour les moins de 18 ans, afin d'éviter tout traumatisme supplémentaire ; de mettre à jour les politiques d'identification des victimes de traite pour leur permettre de demander l'asile, conformément au droit européen et international (Ruhama, Conseil de l'Immigration irlandais, Doras Luimni, *One in Four*). Ruhama recommande l'amendement de la loi pénale de 1993 relative aux infractions sexuelles afin d'empêcher que les victimes de la prostitution ne soient accusées de la tenue d'une maison close simplement en raison de leur présence dans un lieu avec deux ou plusieurs personnes (Ruhama, 2018). D'autres critiquent la faiblesse des amendes infligées pour l'achat de rapports sexuels, affirmant que 500 EUR pour la première infraction et 1 000 EUR lors de récidives ne suffisent pas à dissuader les acheteurs. La co-fondatrice de *SPACE International*, Rachel Moran, souligne que les amendes pour déjections canines peuvent être jusqu'à huit fois plus élevées que les amendes pour l'achat de rapports sexuels (4 000 EUR) (*Independent*, 7 avril 2018).

Direct Provision, un programme gouvernemental irlandais destiné à l'accueil de survivantes de la traite et de demandeurs d'asile, fait l'objet de nombreuses critiques en raison de son incapacité à fournir aux victimes un logement sûr et adapté afin de prévenir de nouveaux traumatismes. Le gouvernement irlandais n'a pas de centres spécialisés dans la prise en charge des victimes de la traite. De plus, les demandeurs d'asile

peuvent être intégrés dans le programme *Direct Provision* pendant des années avant de recevoir une décision finale sur leur statut d'immigration (US Department of State, juin 2018). Les centres d'accueil de *Direct Provision* sont des « foyers » d'activités criminelles (notamment le trafic et la consommation de drogues, l'exploitation sexuelle des résidentes par les résidents masculins (Doras Luimni, 2015). En outre, le système d'indemnisation des victimes doit être amélioré, en particulier pour les victimes de la traite aux fins d'exploitation sexuelle qui sont sans ressources. Le Comité des Nations Unies pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes a noté, dans son rapport de 2017, les faibles taux de poursuites judiciaires et de condamnations dans les affaires de traite en Irlande, ainsi que le manque de procédures officielles permettant aux ONG de participer à l'identification des victimes de la traite. Le Comité a exhorté le gouvernement irlandais à mettre en œuvre les lois contre la traite des êtres humains, afin que les trafiquants fassent l'objet d'enquêtes approfondies et de poursuites appropriées, de coordonner avec les ONG l'identification des victimes, ainsi que de continuer à fournir un financement adéquat. Les organisations recommandent une mise en œuvre vigilante de la loi de 2017 relative aux infractions sexuelles afin de réduire la demande de services sexuels et de protéger les victimes d'exploitation sexuelle.

Sources

- Anti-Human Trafficking Unit (AHTU), « Annual Report 2016 », Ireland Department of Justice and Equality, 2017.
- Anti-Human Trafficking Unit (AHTU), « Annual Report 2017 », Ireland Department of Justice and Equality, 2018.
- Anti-Human Trafficking Unit (AHTU), *Second National Action Plan to Prevent and Combat Human Trafficking in Ireland*, Ireland Department of Justice and Equality, octobre 2016.
- Batha E., « Ireland passes law making it a crime to buy sex », *Reuters*, 3 février 2017.
- Central Statistics Office (CSO), *Commencement Matter: The need for the Minister for Justice to provide statistics on the number of prosecutions and convictions for prostitution-related offences on an annualised basis from 2013-2016 inclusive*, Department of Justice and Equality, 2017.
- Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), *Observations finales concernant le rapport valant sixième et septième rapports périodiques de l'Irlande*, Nations Unies, CEDAW/C/IRL/CO/6-7, 9 mars 2017.
- Department of Justice and Equality, *Parliamentary Question 184*, Parliamentary Questions, 29 mars 2018.
- Doras Luimní, *No Chances, No Choices: Human Trafficking and Prostitution in Limerick: Key Issues and Challenges*, 2015.
- Gallagher C., « It's clearly a brothel, yet nothing can be done », *The Irish Times*, July 29, 2017.
- Gallagher C., « "Dramatic rise" in attacks on sex workers since law change », *The Irish Times*, 4 septembre 2017.
- Gender, Orientation, Sexual Health and HIV (GOSHH), « Case study: Developing a participative integrated approach to community development and health promotion within the sex worker communities of the Mid Western Region », juillet 2017.
- Government of Ireland, *Criminal Law (Sexual Offences) Act 2017*, Number 2 of 2017, 2017.
- GRETA (Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains), Conseil de l'Europe, *Rapport concernant la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains par l'Irlande*, Deuxième cycle d'évaluation, GRETA(2017)28, Strasbourg, 20 septembre 2017.
- Halpin H., « Over 400 sham marriages halted by gardaí following 2015 crackdown », *The Journal.ie*, 30 novembre 2017.
- Health Service Executive (HSE), *Annual epidemiological report*, novembre 2018.
- Health Service Executive (HSE), *Anti-Human Trafficking Team & Women's Health Service*, Organization for Security and Co-operation in Europe (OSCE), 18 mai 2018.
- « Increased diversity in Ireland provides opportunities for all society », Press Release, *Immigrant Council of Ireland*, 22 septembre 2017.
- *Irish Crime Classification System (ICCS)*, Version 2.0, 5 janvier 2017.
- Kelleher Associates, O'Connor M., Plinger J., *Globalisation, sex trafficking and prostitution: The experiences of migrant women of Ireland*, Immigrant Council of Ireland (ICI), 2009.
- Lally C., « Front-line gardaí will no longer investigate rapes, child sex abuse », *The Irish Times*, 3 juin 2017.
- MacNamee G., « "I work because they are lonely": Sex workers describe the dangers of the trade at Christmas », *The Journal*, 23 décembre 2017.

- MacNamee G., « "Pick an apartment block in parts of Dublin and you'll find a brothel": The rise of the Irish vice industry », *The Journal*, 12 mars 2017.
- McCrave C., « "Are we really going to put a woman's dignity and personal safety below a dog?" – anti-prostitution campaigner Rachel Moran », *Independent.ie*, 7 avril 2018.
- McDonald D., « New sex bill makes it a crime to pay prostitutes for "services" », *Independent.ie*, 24 septembre 2015.
- Pollak S., « Online petition calls for end to "vile rating" of women on escort sites », *The Irish Times*, 28 septembre 2017.
- Ruhama, *Annual Report 2016*, 2017.
- Ruhama, *Annual Report 2017*, 2018.
- «What Irish sex buyers are really thinking: Ruhama's latest campaign reveals the cold reality of sex buyers' attitudes to the women they pay for sex », *Ruhama*, 18 janvier 2018.
- Shannon G. (Dr.), Ninth Report of the Special Rapporteur on Child Protection, 2016.
- Souza Lima A., Pardoe F., Kavenagh M., Varrella A., *Ireland: ECPAT Country Overview – A report of the scale, scope and context of the sexual exploitation of children*, ECPAT International, 2018.
- US Department of State, *Trafficking in Persons Report*, juin 2016.
- US Department of State, *Trafficking in Persons Report*, juin 2017.
- US Department of State, *Trafficking in Persons Report*, juin 2018.

- Blue Blindfold Campaign : <http://www.blueblindfold.gov.ie/>
- Immigrant Council of Ireland, « Ending Human Trafficking Campaign », <https://www.immigrantcouncil.ie/campaign/ending-human-trafficking>
- Ruhama, « What Irish Sex Buyers Are Really Thinking » (vidéo de 6 min 37), in: *A Penny For Your Thoughts: European sex trafficking awareness raising project*, en collaboration avec Marian Van Der Zwaan (artiste), Fondation Samilia (Belgique), Fondation Scelles (France), O'Ninho (Portugal), ACSIS (Roumanie), Animus (Bulgarie), octobre 2017, <https://www.youtube.com/watch?v=9PmAxawfXv4>



Le Rapport mondial est réalisé par l'Observatoire international de l'exploitation sexuelle, en collaboration avec des experts internes et externes (magistrats, avocats, travailleurs sociaux, dirigeants d'ONG...) et avec l'aide de contacts privilégiés auprès d'ONG locales ou de chercheurs internationaux.



La **Fondation Jean et Jeanne Scelles**, reconnue d'utilité publique depuis 1994 et bénéficiant du statut consultatif ECOSOC, est une organisation installée à Paris (France) dont le but est la lutte contre le système prostitutionnel. Par nos travaux d'analyse, de plaidoyer et de sensibilisation, nous nous engageons à connaître, comprendre et combattre l'exploitation sexuelle commerciale. La **Fondation Jean et Jeanne Scelles** est membre fondateur de la Coalition pour l'Abolition de la Prostitution (CAP International) lancée en 2013, qui réunit 28 ONG abolitionnistes dans 22 pays.

L'**Observatoire international de l'exploitation sexuelle**, département de recherche et développement de la Fondation Jean et Jeanne Scelles, est un carrefour de renseignements, de rencontres et d'échanges d'informations sur l'exploitation sexuelle commerciale dans le monde. Il est régulièrement consulté par des experts français et étrangers : associations, institutions, journalistes, juristes, chercheurs et personnes concernées par la défense des droits humains. L'**Observatoire international de l'exploitation sexuelle** a pour objectif :

- d'analyser ce phénomène sous tous ses aspects : prostitution, tourisme sexuel, proxénétisme, pornographie infantine, traite d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle commerciale...
- de permettre la réflexion et les prises de position
- d'informer tout public intéressé par ces questions

CONTACT

Sandra AYAD, Responsable de l'Observatoire international de l'exploitation sexuelle
sandra.ayad@fondationscelles.org

14 rue Mondétour
75001 Paris - France



www.fondationscelles.org
 Tw: @Fond_Scelles
 Fb: @FondationScelles